

 **Direction régionale**

**de l’alimentation, de l’agriculture**

**et de la forêt du Grand Est**

**DÉCLINAISON DU**

**« PACTE EN FAVEUR DE LA HAIE »**

**APPEL À PROJETS RÉGIONAL 2024**

**VOLET « INVESTISSEMENTS »**

**Annexe 14 – Modèle de mandat de gestion pour l’approche « clé en main »**

|  |
| --- |
| **Cadre réservé à l’administration / NE RIEN INSCRIRE** |
| **N° de dossier OSIRIS :** …….**Date de réception :** ……. |

**Entre**

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : *<Prénom, NOM>*

Agissant en qualité de : dûment habilité à cet effet,

 Ci-après désigné le Mandant,

**Et**

Raison sociale :

N° SIRET :

Représenté par : <Prénom, NOM>

Agissant en qualité de : dûment habilité à cet effet,

 Ci-après désigné le Mandataire,

Le Mandant, donne mandat au Mandataire, qui l’accepte, pour le représenter auprès de l’État dans le cadre de l’Appel à projets investissement dans le cadre du Pacte en faveur de la haie portant sur la réalisation des opérations décrites dans le devis de la prestation figurant en annexe.

Le Mandataire ainsi désigné est chargé de :

1. déposer au nom et pour le compte du Mandant le dossier de demande d’aide relatif à l’opération indiquée ci-dessus auprès de l’État dans le cadre de l’appel à projets investissement dans le cadre du Pacte en faveur de la haie ;
2. diffuser au Mandant les CGU relatives au traitement de ses données personnelles ;
3. signer le contrat de financement avec l’État au nom et pour le compte du Mandant et ses éventuels avenants ultérieurs ;
4. informer le Mandant du contenu du contrat de financement ainsi que de ses annexes et avenants éventuels, le Mandant restant tenu vis-à-vis de l’État des obligations qui en découlent ;
5. représenter le Mandant vis à vis de l’État ;
6. diffuser au Mandant dans un délai raisonnable pour le bon déroulement de l’opération concernée, toutes correspondances émanant de l’État dont elle aurait à connaître ;
7. transmettre à l’État, dans ce même délai, tout document, sous quelque forme que ce soit, émanant du Mandant et notamment les différents rapports prévus ainsi que l’ensemble des états récapitulatifs certifiés conforme par le représentant légal du Mandant ou son délégataire accompagné éventuellement des pièces justificatives demandées ;
8. répondre à toute sollicitation de l’État concernant l’opération ;
9. représenter le Mandant lors de visites sur place ou lors de contrôles diligentés par les services de l’Etat ;
10. verser au Mandant la subvention de l’État dont le montant maximum est déterminé dans le contrat de financement sous forme de service.

Le Mandant ainsi désigné est chargé de :

1. transmettre dans les meilleurs délais au Mandataire tout document technique, juridique ou justificatif financier nécessaire à l’exécution du présent Mandat et du contrat de financement signé pour son compte avec l’État ;
2. accepter le traitement de ses données personnelles conformément aux informations portées à sa connaissance dans les conditions générales d’utilisation par le Mandataire ;
3. accepter l’ensemble des engagements prévus dans de l’appel à projets investissement dans le cadre du Pacte en faveur de la haie ;
4. permettre la réalisation de visites sur place ou contrôles diligentés par les services de l’Etat.

Le Mandant donne pouvoir au Mandataire pour percevoir la subvention lui revenant au nom et pour son compte et le Mandataire s’engage à lui répercuter la totalité de l’aide sous forme de service dans les meilleurs délais.

Le présent mandat aura une durée identique au contrat de financement, modifié éventuellement par voie d’avenant, à intervenir entre l’État et le Mandataire pour lequel il a été constitué et y sera annexé.

*En cas de résiliation par l’une ou l’autre des parties du présent mandat, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception à la Direction Régionale de l’Alimentation, de l’Agriculture et de la Forêt (DRAAF) du Grand Est, 14 rue du Maréchal Juin - CS 31009 - 67070 STRASBOURG Cedex, et prendra effet huit jours après la date de réception de la résiliation.*

**Je demeure responsable de l’ensemble des engagements relatifs à l’aide précisée ci-dessus notamment du remboursement des sommes indûment perçues.**

Fait en deux exemplaires originaux,

A

Le

|  |  |
| --- | --- |
| **Pour le Mandataire,** *Bon pour acceptation du mandat dans les conditions définies ci-dessus*  | **Pour le Mandant***Bon pour mandat dans les conditions définies ci-dessus* |
| *<Prénom, Nom, Fonction,**Signature, Cachet>* | *<Prénom, Nom, Fonction,**Signature, Cachet>* |

Il est rappelé que le mandat est personnel ; il n’est ni cessible ni transmissible.

**Pièces à joindre obligatoirement pour le mandataire :**

* Représentant d’une personne morale :

• Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d’identité.

• Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne morale (si GAEC, pouvoir signé de l’ensemble des associés) et copie de la pièce d’identité.

* Personne physique : copie de la pièce d’identité.

***Les pièces déjà fournies au service instructeur et encore valides n’ont pas à être jointes à nouveau.***